

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue le 1er mai 2023 à 20h00 en public à la salle du Conseil municipal à laquelle étaient présents messieurs André Leclerc, André Poulin, Sébastien Leclerc et Patrice Lemay et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire. Assiste également à la séance Madame Marie-Josée Lévesque, secrétaire-trésorière.

Ahsent

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie du projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE
- 2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

76-05-2023 <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1er MAI</u> 2023

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
- 3. Greffe et gestion administrative
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023
 - 3.2 Approbation des comptes du mois
 - 3.3 Approbation des factures
 - 3.4 Dépôt du rapport budgétaire au 21 avril 2023
 - 3.5 Approbation de publicité dans le cadre de la semaine de l'action bénévole
 - 3.6 Octroi de contrat sur invitation à Michel Boisvert pour réparations extérieures au Chalet des loisirs
 - 3.7 Autorisation de dépôt et signature pour appel d'offre pour le Déneigement et entretien d'hiver du réseau routier 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 au SEAO
 - 3.8 Autorisation de dépôt et de signature pour demande de subvention au PPA

4. Sécurité publique

- 4.1 Acceptation de la démission de Patrice Lemay du SSI
- 4.2 Acceptation de la démission de Sébastien Leclerc du SSI
- 4.3 Acceptation du changement de poste de Rémi Castonguay au SSI

5. Transport et hygiène du milieu

- 5.1 Octroi de contrat de gré à gré à Maheux & Maheux pour prévention
- 6. Santé et bien-être
- 7. Aménagement et urbanisme
- 8. Développement économique
- 9. Loisirs et culture
 - 9.1 Approbation pour la Modification du salaire de Laurianne Chrétien
 - 9.2 Adoption des états financiers de la bibliothèque A. Lachance
- 10. Rapports des différents comités
- 11. Divers
- 12. Période de questions aux contribuables
- 13. Levée de l'assemblée

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que Madame le Maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

En conséquence,

Sur la proposition de Sébastien Leclerc,

Il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Retraits / ajouts :

3. GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE

3.1

77-05-2023 <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> <u>ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023</u>

a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, la directrice générale / secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

b) Commentaires et/ou corrections:

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 3 avril 2023 tel que rédigé.

QUE Madame le Maire et la directrice générale/ secrétairetrésorière soient par la présente résolution autorisées à le signer.

3.2

78-05-2023 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer 72 heures auparavant et qu'ils en ont pris connaissance;

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE les listes des comptes compressibles et incompressibles au 21 avril 2023, au montant de 140 190,51\$ incluant les salaires soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit :

Salaires	\$43 355,93
Comptes à payer	\$67 958,80
Déboursés	\$28 875,78

3.3

79-05-2023 APPROBATION DES FACTURES

Paiment de facture à ChemAction au montant total de 1 245,18\$ pour pièces pour entretien.

Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.41200.526.

Paiment de facture à Chapiteaux Québec au montant total de 689,85\$ pour location de chaises méchoui.

Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.70150.499.

Paiment de facture à Siscom Inc.au montant total de 687,55\$ pour réparation du système de son de la salle municipale. Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.70120.522.

Paiment de facture à Morency, Société d'avocats au montant total de 3 335,73\$ pour la Régie intermunicipale de collecte de Lotbinière Centre et sera refacturer aux 5 autres municipalités participantes au projet.

Que ce montant soit pris au poste budgétaire #23.05000.000.

Sur la proposition de Mylène Bernier, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents,

QUE la liste des factures au 21 avril 2023 soit adoptée telle que présentée.

3.4

<u>DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE EN DATE DU 21 AVRIL</u> 2023

3.5

80-05-2023

APPROBATION POUR UNE PUBLICITÉ EN VUE DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

DE PARTICIPER à l'édition du 19 avril du Peuple de Lotbinière sous le thème de « Bénévoler change la vie » avec l'achat de $\frac{1}{4}$ de page au montant de \$418.00.

3.6

81-05-2023

OCTROI DE CONTRAT SUR INVITATION POUR LES RÉPARATIONS EXTÉRIEURES AU CHALET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT que des réparations extérieures devront être effectuées au chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT que 2 entreprises ont été sollicitées pour déposer des soumissions et qu'une seule a répondu à l'invitation;

En conséquence,

Sur la proposition de Patrice Lemay, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents;

D'ACCORDER le contrat à Entreprises Michel Boisvert au montant de \$5 290,00 taxes incluses et confirme au devis.

3.7

82-05-2023

AUTORISATION DE DÉPÔT ET DE SIGNATURE POUR APPEL D'OFFRE AU SEAO POUR LE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER 2023-2024, 2024-2025 ET 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le dernier contrat de déneigement des rues est arrivé à terme;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Édouard désire retourner en appel d'offre pour l'octroi du contrat de déneigement des rues pour les années 2023-2024,2024-2025 et 2025-2026;

En conséquence,

Sur la proposition de Sébastien Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

DE MANDATER Marie-Josée Lévesque pour la préparation des devis et de l'autoriser à déposer l'appel d'offre au SEAO ainsi que de signer tout document relatif à ce dépôt.

3.8

83-05-2023

AUTORISATION DE DÉPÔT ET DE SIGNATURE POUR DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PPA

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Édouard exécutera des travaux de rechargement et de nivelage;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière est demandée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés dans l'année civile en cours;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu par tous les conseillers présents :

DE MANDATER Marie-Josée Lévesque pour le dépôt de la demande de subvention et de l'autoriser à signer tout document relatif à cette demande

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1

84-05-2023 ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR PATRICE LEMAY DU SSI

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Patrice Lemay effective en date du 1 mai 2023;

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'ACCEPTER avec regret la démission de Patrice Lemay du SSI;

DE LE REMERCIER chaleureusement pour son engagement en tant que pompier pendant 25 ans;

DE LUI SOUHAITER bonne continuité et bonne chance dans ses projets futurs.

4.2

85-05-2023 ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR SÉBASTIEN LECLERC DU SSI

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Sébastien Leclerc effective en date du 1 mai 2023;

En conséquence,

Sur la proposition de Patrice Lemay, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'ACCEPTER avec regret la démission de Sébastien Leclerc du SSI;

DE LE REMERCIER chaleureusement pour son engagement en tant que pompier pendant 30 ans;

DE LUI SOUHAITER bonne continuité et bonne chance dans ses projets futurs.

4.3

86-05-2023 ACCEPTATION DU CHANGEMENT DE FONCTION DE RÉMI CASTONGUAY AU SEIN DU SSI

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Rémi Castonguay de se retirer comme officier du SSI;

CONSIDÉRANT que Monsieur Castonguay désire demeurer au sein du SSI en tant que pompier;

En conséquence,

Sur la proposition de Sébastien Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'ACCEPTER que Rémi Castonguay se retire du son poste d'officier;

D'ACCEPTER que ce dernier demeure au sein du SSI en tant que pompier.

DE LE REMERCIER chaleureusement pour son engagement en tant qu'officier.

5. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

5.1

87-05-2023 OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À MAHEUX MAHEUX POUR PRÉVENTION

Sur la proposition de Mylène Bernier, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'OCTROYER un contrat annuel (6 visites) de gré à gré à Maheux & Maheux au montant de \$540,00 taxes en sus.

D'AUTORISER Marie-Josée Lévesque à signer le contrat.

- 6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 7. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 8. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 9. LOISIRS ET CULTURE

9.1

88-05-2023 <u>APPROBATION POUR LA MODIFICATION DU SALAIRE DE LAURIANNE CHRÉTIEN</u>

CONSIDÉRANT le départ de la coordonnatrice des loisirs qui avait à sa charge l'organisation du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT que Laurianne Chrétien aura plus de responsabilités et devra seconder Ophélie Blais, la chef d'équipe, dans ses fonctions;

En conséquence,

Sur la proposition de Patrice Lemay, il es résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'AUGMENTER le salaire de Laurianne Chrétien de \$17,68 à \$18,50 de l'heure.

9.2

89-05-2023 <u>ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA BIBLIOTHÈQUE A. LACHANCE</u>

ATTENDU QU'IL y a dispense de lecture pour , les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité des conseils présents :

D'ADOPTER le rapport annuel 2022 de la Bibliothèque A. Lachance.

10. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS

11. DIVERS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

13.

90-05-2023 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents :

QUE la séance soit levée à	
Denise Poulin, Maire	
 Marie-Josée Lévesque	

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque Directrice générale et secrétaire- trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire